

Analyse de marché et traitement des pratiques anticoncurrentielles

Pour comprendre comment le régulateur sectoriel intervient en amont par l'analyse des marchés et l'imposition de remèdes et comment le droit de la concurrence permet de traiter en aval les pratiques anticoncurrentielles et les opérations de concentration sur le marché.

Domaine(s) : **Marché et régulation**
Niveau(x) : **Spécialisation**
Durée : **3 jours**
Public(s) : **Régulateurs, autorités de concurrence, opérateurs, ministères**
Référence : **MR346**

Fiche valable au 20/10/2026

NOS TARIFS

Inter entreprises :

620 € H.T. par jour et par personne

Intra entreprise en présentiel :

2 225 € H.T. par jour de formation, groupe de 8 personnes maximum

Intra entreprise à distance :

2 225 € H.T. par jour de formation, groupe de 6 personnes maximum

Cours particulier :

1200 € H.T. (1 personne) par jour, dans nos locaux en région parisienne ou à distance
Frais de déplacement du formateur en supplément pour toute action de formation réalisée hors Paris et petite couronne.

Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Conduire une délimitation de marché pertinent en produit et en géographie et en justifier la méthode ;
- Caractériser la puissance sur un marché à partir d'un faisceau d'indices documenté ;
- Electionner des remèdes *ex ante* proportionnés et en anticiper les effets ;
- Distinguer les logiques, les temporalités et les standards de preuve de l'*ex ante* et de l'*ex post* ;
- Qualifier les principales pratiques abusives du secteur et instruire une plainte ;
- Apprécier une opération de concentration au regard de ses effets sur la concurrence ;
- Articuler l'intervention du régulateur sectoriel et celle de l'autorité de concurrence.

Programme

CADRE DE LA REGULATION EX ANTE ET DEFINITION DES MARCHES

- Défaillances justifiant une intervention *ex ante*
- Test des trois critères
- Caractère prospectif de l'analyse
- Substituabilité de la demande et de l'offre
- Test du monopoleur hypothétique
- Délimitation géographique
- Marchés de détail et marchés de gros
- Sources de données et méthodes d'analyse

DÉTERMINATION DE LA PUISSANCE SUR LE MARCHÉ

- Parts de marché et évolution
- Barrières à l'entrée et à l'expansion
- Infrastructures difficilement répliquables
- Économies d'échelle et de gamme
- Intégration verticale
- Contre-pouvoir des acheteurs
- Puissance individuelle ou conjointe
- Effet de levier sur un marché connexe

DÉFINITION ET SUIVI DES REMÈDES EX ANTE

- Accès, transparence et non-discrimination
- Orientation des tarifs vers les coûts
- Comptabilisation des coûts et séparation comptable
- Proportionnalité et hiérarchie des remèdes
- Remèdes de gros et de détail
- Séparation fonctionnelle ou structurelle
- Consultation, décision et voies de recours
- Suivi, révision et retrait des obligations

ABUS DE POSITION DOMINANTE

- Différences entre les cadres ex ante et ex post
- Tarifs excessifs
- Prix prédateurs
- Ciseau tarifaire et test de répliquabilité économique
- Refus d'accès et infrastructures essentielles
- Discrimination
- Couplage et ventes liées
- Remises fidélisantes

CONTRÔLE DES CONCENTRATIONS

- Seuils et obligation de notification
- Définition des marchés concernés
- Effets horizontaux, verticaux et congloméraux
- Effets unilatéraux et coordonnés
- Gains d'efficacité
- Entreprise défaillante
- Remèdes structurels et comportementaux
- Concentration entre opérateurs et acquisition d'infrastructures

INSTRUCTION, DÉCISION ET COOPÉRATION INSTITUTIONNELLE

- Plainte, saisine et autosaisine
- Mesures conservatoires
- Pouvoirs d'enquête
- Charge et standard de preuve
- Contradictoire et droits de la défense
- Sanctions, injonctions et engagements
- Voies de recours
- Coopération entre régulateur et autorité de concurrence

Méthode et modalités d'évaluation

La formation alterne apports structurés, études de cas et travaux pratiques en sous-groupes avec restitution argumentée (exemples d'exercices proposés : analyse de décisions et d'avis publiés).

Le support de formation est remis aux participants au début de la formation.

Des temps d'auto-diagnostic, de débrief collectif et de réflexion individuelle permettent à chacun d'identifier ses leviers de progression.

L'atteinte des objectifs est contrôlée tout au long de la formation grâce à des jeux de questions-réponses et aux études de cas permettant d'intégrer les notions de base et de les manipuler en groupe.

Personnes concernées, prérequis

Cette formation est plus particulièrement destinée à des cadres économistes et juristes des autorités de régulation et des autorités de concurrence, directions de la régulation et directions juridiques des opérateurs, agents des ministères sectoriels, conseils et avocats.

Prérequis : connaissance du cadre réglementaire sectoriel et aisance avec les notions économiques de base.

AUTOUR DU MÊME THÈME

Que vous recherchiez des formations découvertes, très pédagogiques, des formations de spécialisation ou des cours d'expertise, nous avons la solution pour vous.

Soumettez-nous votre projet pour construire ensemble votre **programme sur-mesure**.

Ces formations peuvent vous intéresser :

- Maîtriser les enjeux liés à la régulation et à la libéralisation du secteur des communications électroniques
- Nouveau Offres de référence d'accès et d'interconnexion : contenu, tarification et procédure de révision
- Nouveau Comptabilité réglementaire et modélisation des coûts

Les conditions générales de vente associées à cette formation sont disponibles sur le site www.cogicom.com